

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL**

À une session spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval, tenue en date du lundi 15 septembre 2008 à 19 h 30 à la mairie conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, à laquelle session sont présents messieurs les conseillers :

Sont présents Messieurs les conseillers :

**Jacques Bourduas, district 1
Antonio Fortier, district 2
Yvon Hudon, district 3
Gilbert Thomassin, district 4
Harmel L'Écuyer, district 5
Raphaël Brassard, district 6**

Formant quorum sous la présidence de **Monsieur Pierre Vallée, maire.**

Est aussi présent le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Gaétan Bussières.

Un avis de convocation a été remis à tous les membres du conseil municipal en date du 11 septembre 2008, entre 13 h et 16 h 30.

268-08 Ouverture de la session ordinaire

À 19 h 30, le maire Pierre Vallée déclare l'ouverture de la session spéciale.

269-08 Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par M. le conseiller Harmel L'Écuyer
Et résolu :**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que ci-dessous rédigé :

Ordre du jour

1. Ouverture de la session spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Octroi de mandat à *Tecsult* – étude de préfaisabilité pour l'approvisionnement en eau potable
5. Octroi de mandat à *BPR inc.* – préparation des plans et devis pour l'augmentation de la capacité de la station d'épuration
6. Adoption de la mission, de la vision et des orientations stratégiques du conseil municipal
7. Octroi de mandat à *Sancovac 2000 inc.* – nettoyage et inspection des conduites sanitaires
8. Désignation – représentant de la Municipalité sur le conseil d'établissement de l'école Le Trivent
9. Octroi d'un contrat à *Pavage Rolland Fortier inc.* – travaux de pavage sur diverses rues de la municipalité
10. Affectation du surplus accumulé
11. Emprunt au fonds de roulement et autorisation de travaux pour la réfection du réseau routier
12. Levée de la session spéciale

Adoptée à l'unanimité des conseillers

270-08 **Période de questions**

Monsieur le maire Pierre Vallée invite les citoyens et citoyennes présents à poser leurs questions.

271-08 **Octroi de mandat à *Tecsult* - étude de pré faisabilité pour l'approvisionnement en eau potable**

Considérant l'offre de service n° 0517438 datée du 8 septembre 2008;

Considérant les besoins en eau potable de la Municipalité;

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Bourduas
Et résolu :

Qu' un mandat au coût maximal de 22 010 \$ (avant les taxes applicables) soit octroyé à la firme *Tecsult* pour effectuer une étude de pré faisabilité pour l'approvisionnement en eau potable.

Vote

Contre	Pour
M. le conseiller Gilbert Thomassin	Messieurs les conseiller Jacques Bourduas, Antonio Fortier, Yvon Hudon, Harmel L'Écuyer et Raphaël Brassard

Adoptée à la majorité des conseillers

272-08 **Octroi de mandat à *BPR inc.* – Préparation des plans et devis pour l'augmentation de la capacité de la station d'épuration**

Considérant l'offre de service P07-1362 datée du 22 août 2008;

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Bourduas
Et résolu :

Qu' un mandat au coût forfaitaire de 109 300 \$ (avant les taxes applicables) soit octroyé à la firme *BPR inc.* pour préparer des plans et devis pour l'augmentation de la capacité de la station d'épuration.

Vote

Contre	Pour
M. le conseiller Gilbert Thomassin	Messieurs les conseiller Jacques Bourduas, Antonio Fortier, Yvon Hudon, Harmel L'Écuyer et Raphaël Brassard

Adoptée à la majorité des conseillers

273-08 **Adoption de la mission, de la vision et des orientations stratégiques du conseil municipal**

Considérant la planification stratégique adoptée en 2004 (résolution N° 76-04) qui a permis de développer et mettre en place les outils pour optimiser la prestation des

services aux citoyens et favoriser la croissance harmonieuse de Sainte-Brigitte-de-Laval;

Considérant les résultats concrets obtenus par la mise en place de ces outils;

Considérant le besoin exprimé par les membres du conseil municipal de définir de nouvelles cibles pour que Sainte-Brigitte-de-Laval puisse continuer d'être un lieu attrayant et recherché;

Considérant la rencontre de concertation des membres du conseil municipal et du directeur général et secrétaire-trésorier tenue le 23 août 2008;

Considérant que tous les membres ont fait consensus sur la vision et les orientations à envisager pour les quatre prochaines années;

**Il est proposé par M. le conseiller Raphaël Brassard
Et résolu :**

Que soit adoptée la planification stratégique 2008-2012 suivante :

- **Mission**

Rendre des services de qualité, en accord avec nos valeurs, selon les besoins et les attentes de notre clientèle.

- **Vision**

Sainte-Brigitte-de-Laval, une municipalité dynamique, autonome, à dimension humaine, facilement accessible, œuvrant pour garder et attirer une clientèle de choix, à la recherche d'un milieu champêtre offrant des opportunités dans un contexte de développement durable.

- **Orientations stratégiques**

- 1) Développer nos activités de loisirs autour d'un thème identitaire qui nous est propre afin de se distinguer et de se faire connaître : «*Les 4 saisons de Sainte-Brigitte-de-Laval, Ville festive*»;
- 2) Concrétiser la mise en œuvre de notre plan d'urbanisme ayant pour cible une population à moyen terme de 8 000 habitants et ce, en partenariat avec les promoteurs et les forces du milieu;
- 3) Développer nos infrastructures *sport/loisirs/culture* de façon autonome;
- 4) Planifier le développement de notre parc d'affaires «*Pointe-Sud*».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

274-08

Octroi de mandat à *Sancovac 2000 inc.* – nettoyage et inspection des conduites sanitaires

Considérant que les travaux ont débutés en 2007.

**Il est proposé par M. le conseiller Yvon Hudon
Et résolu :**

Que ce conseil mandate la firme *Sancovac 2000 inc.*, C.P. 25501, Lévis (Québec) G6V 9S4, pour compléter les travaux de nettoyage et l'inspection des conduites sanitaires dans la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval, pour un montant maximum de 28 500 \$ (avant les

taxes applicables);

Que ce conseil affecte le retour sur la taxe d'accise pour le paiement du contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

275-08 Désignation – représentant de la Municipalité sur le conseil d'établissement de l'école Le Trivent

Il est proposé par M. le conseiller Yvon Hudon

Et résolu :

De ne pas désigner de représentant de la Municipalité dans le conseil d'établissement de l'école Le Trivent pour la prochaine année scolaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

276-08 Dépôt de soumissions et octroi de contrat à *Pavage Rolland Fortier inc.* – travaux de pavage sur diverses rues de la municipalité

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport d'ouverture des soumissions reçues pour les travaux de pavage sur diverses rues de la municipalité.

Nom des rues / coût total par soumissionnaire (avant les taxes applicables)

	P.E.B. CONSTRUCTIONS	PAVAGE ROLLAND FORTIER
rue St-Louis	65 190.00 \$	53 205.00 \$
rue Labranche	87 523.00 \$	80 491.80 \$
avenue Sainte-Brigitte nord	61 985.00 \$	57 008.50 \$
rue du Collège	46 440.00 \$	35 477.50 \$

Il est proposé par M. le conseiller Raphaël Brassard

Et résolu :

D' octroyer un contrat, **pour le pavage de la rue St-Louis**, à *Pavage Rolland Fortier* au coût de 53 205.00 \$ (avant les taxes applicables);

D' octroyer un contrat, **pour le pavage de la rue Labranche**, à *Pavage Rolland Fortier* au coût de 80 491.80 \$ (avant les taxes applicables);

D' octroyer un contrat, **pour le pavage de l'avenue Sainte-Brigitte nord**, à *Pavage Rolland Fortier* au coût de 57 008.50 \$ (avant les taxes applicables);

D' octroyer un contrat, **pour le pavage de la rue du Collège**, à *Pavage Rolland Fortier* au coût de 35 477.50 \$ (avant les taxes applicables).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

277-08 **Affectation du surplus accumulé**

**Il est proposé par M. le conseiller Harmel L'Écuyer
Et résolu :**

D' affecter le surplus accumulé au fonds de roulement :

- **Surplus accumulé affecté – développement économique : 21 676.82 \$**
- **Surplus accumulé non affecté : 200 000 \$**

Adoptée à l'unanimité des conseillers

278-08 **Emprunt au fonds de roulement et autorisation de travaux pour la réfection du réseau routier**

Considérant que les pluies de l'été 2008 ont occasionnés certains bris sur le réseau routier;

Considérant que des travaux sont nécessaires sur le réseau routier afin d'améliorer l'écoulement des eaux.

**Il est proposé par M. le conseiller Antonio Fortier
Et résolu :**

Que ce conseil emprunte au fonds de roulement un montant de 95 500 \$, **remboursable sur cinq années**, à compter de l'année 2009, afin de procéder à divers travaux pour la réfection du réseau routier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

279-08 **Levée de la session spéciale**

**Il est proposé, à 20 h 05 par M. le conseiller Yvon Hudon
Et résolu :**

De lever la session spéciale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PIERRE VALLÉE
Maire

GAÉTAN BUSSIÈRES
Directeur général et
secrétaire-trésorier